

RECHERCHE SUR LA DEMOGRAPHIE DE COMPIEGNE A L'EPOQUE MODERNE (XVIIème - XVIIIème siècles)

J. BERNET.

Domaine relativement récent, l'étude de la démographie des siècles passés a ouvert de nouvelles perspectives à la recherche historique, tant en direction du quantitatif et du "sériel", qui permet de déceler des phénomènes profonds et durables, que dans la perspective de ce que l'on a appelé de manière assez large l'histoire des mentalités. L'école française, avec le professeur Jacques DUPAQUIER, Directeur de l'INED, a fait preuve d'initiative novatrice dans cet immense champ d'investigation, qui suppose un travail de fourmi accompli pendant de longues années par des équipes nombreuses, alliant patience et sagacité ; mais c'est précisément par la multiplication de monographies locales, aux quatre coins de la France, que l'on peut commencer à déceler les grandes tendances du comportement démographique, familial et pratiquement existentiel de nos ancêtres. Ajoutons que la vogue récente des recherches généalogiques a démultiplié les chercheurs bénévoles et si leurs perspectives sont en général situées dans un champ limité, leurs trouvailles peuvent apporter d'importantes contributions à cette section de l'histoire (1).

Le travail que nous avons cherché à mener à bien sur la démographie compiégnaise reste dans les limites, étroites d'une petite ville de quelques milliers d'habitants, dont nous efforçons de connaître les fluctuations de population, aux XVII^e et XVIII^e siècles, tout en cherchant à les expliquer par les données quantifiées du mouvement naturel, effet de la natalité et de la mortalité, ainsi que par les échanges migratoires, beaucoup plus difficiles à mesurer, si ce n'est par déduction hypothétique. Si le second phénomène se réfère avant tout aux aptitudes

économiques ou aux atouts résidentiels, susceptibles de rendre la ville attractive ou répulsive pour la population extérieure, le premier exprime directement les fluctuations très spectaculaires de la démographie ancienne avec ses cycles de croissance et ses crises de mortalité, qui pratiquaient de véritables saignées dans les effectifs humains, à la suite de famines, guerres ou épidémies, grands fléaux souvent combinés. De ce point de vue, l'histoire démographique compiégnaise aux XVII^e et XVIII^e siècles ne fait qu'illustrer cette période troublée entre le règne de Louis XIII et la Régence, surtout celle du revers de la médaille du "grand siècle" de Louis XIV, assombri par de terribles hécatombes humaines ; à l'inverse nous assistons au milieu du siècle des Lumières aux prémices de la transition démographique qui nous achemine très progressivement vers la période contemporaine : peu à peu les grandes mortalités s'atténuent puis disparaissent, et ce lent redressement de la longévité humaine, encore bien précaire à la veille de la Révolution, est sans aucun doute à mettre en relation avec des progrès généraux des ressources alimentaires, de la santé publique ainsi que plusieurs décennies de paix sur le territoire national ; mais la baisse de mortalité fut presque immédiatement suivie par une diminution et un espacement des conceptions, comme si les Compiègnais avaient répondu par un réflexe malthusien spontané à la moindre perte d'enfants en bas âge, amorçant par la même le lent déclin de la natalité qui a marqué plus particulièrement la démographie française contemporaine. Certes, le phénomène est sans doute amplifié dans une ville, aux caractéristiques sociologiques

(1) Nous avons déjà eu l'occasion de présenter les activités diversifiées de l'Association Généalogique de l'Oise, dont le siège est situé à Compiègne et qui

publie les résultats de ses travaux dans la revue "Compendium".

un peu particulières (2), mais nous avons tout de même là un bon témoignage d'un processus d'envergure nationale. On comprend dès lors que la population de Compiègne, tombée à son étiage aux alentours de 1720 n'aît guère réussi qu'à reconstituer ses effectifs du début du XVII^e siècle à la veille de la Révolution. L'histoire de la population compiégnaise en ces deux derniers siècles de l'Ancien Régime est donc celle d'une stagnation réelle, correspondant d'ailleurs à un immobilisme structurel dans l'archaïsme, en une ville qui s'orienta, avec la présence du château et de la forêt royale, vers une fonction avant tout résidentielle et se priva des ressources commerciales et productives auxquelles sa situation géographique, au confluent de deux grandes rivières navigables, aurait pu la porter.

Pour réaliser cette étude, nous avons eu recours à deux grands types de sources classiques : d'une part les registres de catholicité des deux grandes paroisses de la ville, Saint-Jacques et Saint-Antoine, conservés dans les archives communales, et que l'on peut remonter sans lacune majeure jusqu'en 1667 (3) ; nous n'avons pas tenu compte des données négligeables de la paroisse de Crucifix, sise dans l'abbaye Saint-Corneille, et ne concernant que les religieux ou les fermiers - presque tous horsains - de ce grand établissement ; la paroisse rurale de Saint-Germain, située hors les murs de la ville, et intégrée dans la commune de Compiègne seulement en 1791, n'a pas été non plus prise en compte ; en revanche les derniers dénombrements

de la seconde moitié du XVIII^e siècle comptabilisent les quelques dizaines de feux dits du Petit Margny, faubourg situé à l'entrée du pont sur la rive droite de l'Oise. D'autre part, nous disposons d'un certain nombre de documents fiscaux des XVII^e et XVIII^e siècles, qui fournissent en général des indications en nombre de **feux** ou foyers fiscaux. Le plus ancien dénombrement, dit de Nicaise De La Cour, datant de 1627, donne en outre des renseignements professionnels, qui ont pu être exploités par les historiens locaux (4). A l'autre bout de la chaîne, les rôles de la capitation conservés pour les années 1780 sont déjà des documents dignes de nos statistiques contemporaines (5). Entre deux, des séries discontinues fin XVII^e siècle (de 1667 à 1681) et début XVIII^e (1713 à 1726) permettent des coupes ponctuelles ; à partir de 1749 les dénombrements sont quasi annuels, parfois susceptibles de recoupements avec des chiffres de la gabelle. La difficulté provient de la nécessité de convertir les "feux" en personnes physiques, selon un coefficient multiplicateur estimé entre 4 et 4,5 par les historiens ; il convient aussi d'ajouter les résidents absents des rôles fiscaux d'Ancien Régime : malades des hôpitaux, élèves des pensions et collège, membres des communautés religieuses, voire militaires stationnés - à la fin du XVIII^e siècle, cette population supplémentaire était estimée à quelques 430 âmes. Toutes ces données chiffrées, exprimées en tableaux et graphiques permettent d'établir le profil dynamique de la population compiégnaise au cours d'une période qui correspond presque aux deux derniers siècles de l'Ancien Régime.

(2) Les caractéristiques socio-professionnelles de Compiègne à l'époque moderne ont été plus particulièrement étudiées à partir du dénombrement Nicaise De La Cour de 1627 (Comte de MARSY, La Population de Compiègne en 1627, Mémoires de la Société Historique de Compiègne, Compiègne, 1878) et des rôles de la capitation de 1788 et 1789 (Jacques BERNET, Structures économiques et sociales de Compiègne en 1789, Annales Historiques Compiègnaises N° 19, 1982).

(3) Archives communales de Compiègne, registres de catholicité des paroisses Saint-Jacques et Saint-Antoine ; il existe une lacune en 1721 ; pour les

registres antérieurs à 1667 les données sont beaucoup plus fragmentaires. En revanche, les registres de la seconde moitié du XVIII^e siècle comportent des tables alphabétiques et des bilans annuels des actes, baptême, mariages et sépultures.

(4) Archives communales de Compiègne, CC 113 à 116.

(5) Idem, rôles de la capitation des années 1786 à 1790, y compris le rôle de supplément des ci-devant privilégiés pour les 6 derniers mois de 1789. Ces documents comportent le lieu de résidence, la profession, le revenu déclaré et l'impôt à acquitter.

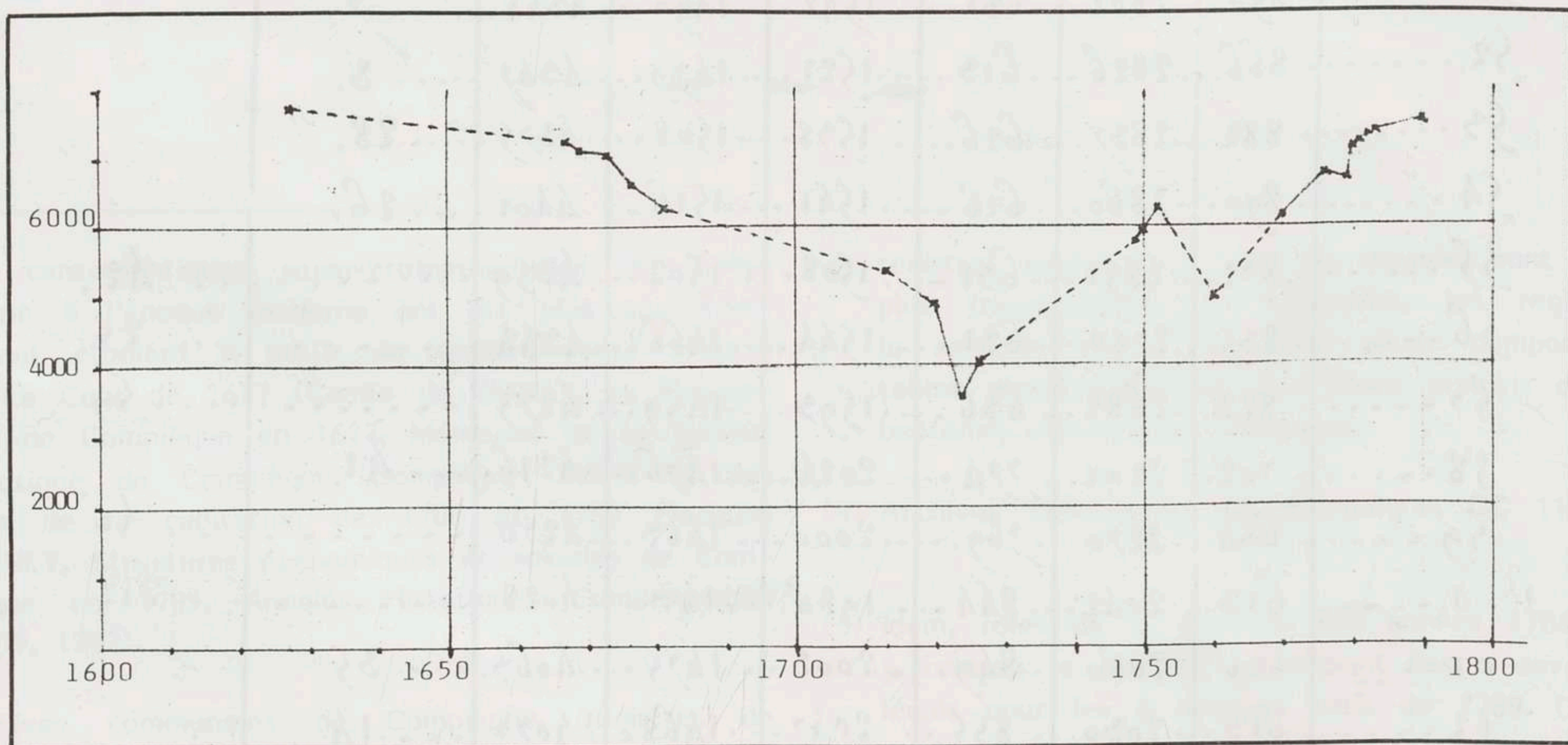
G. G.

Année	1 ^{re} classe		2 ^e classe		Total		Aug. des pensions	Diminutions
	jeux	personnes	jeux	personnes	jeux	personnes		
134	844	2503	502	1064	1346	3567		
35	862	2548	508	1035	1370	3583	16	
36	852	2527	507	1028	1359	3555		28
37	871	2592	527	1060	1401	3879	324	
38	874	2644	507	969	1381	3613		266
39	845	2596	516	976	1361	3572		41
1340	851	2609	502	960	1353	3569		3
41	827	2589	565	1034	1392	3623	54	
42	832	2603	538	1025	1370	3628	5	
43	838	2568	548	1051	1378	3641		
43	838	2568	508	993	1346	3561		67
44	838	2590	540	1051	1378	3641	80	
45	867	2634	548	1080	1415	3714	73	
46	877	2683	555	1102	1452	3785	71	
47	871	2631	551	1119	1422	3750		35
48	861	2624	574	1156	1435	3780	30	
49	864	2650	575	1182	1439	3832	42	
1350	849	2793	640	1544	1489	4337	42	
51	853	2802	637	1542	1490	4344	7	
52	866	2826	613	1521	1479	4347	3	
53	882	2837	626	1538	1508	4375	28	
54	890	2860	626	1541	1516	4401	26	
55	871	2851	631	1508	1502	4359		42
56	835	2790	631	1544	1466	4344		25
57	823	2682	636	1593	1459	4275		57
58	702	2292	774	2024	1476	4316	41	
59	694	2270	769	2000	1463	4270		46
1360	613	2042	844	1986	1455	4028		242
61	626	2060	849	2003	1475	4063	35	
62	613	2030	855	2047	1468	4077	14	
63	595	1983	822	1995	1417	3978		00

L'EVOLUTION DES EFFECTIFS GLOBAUX DE LA POPULATION

ANNEE	Saint-Pierre (a)	Saint-Jacques	Saint-Antoine	Petit Margny	TOTAL en feux	Estimation en chiffres absolus(b)
1627 (c)	659	635	672		1970	7 900 hab.
1667	552	635	627		1814	7 250 hab.
1669	544	629	604		1777	7 100 hab.
1673	534	596	632		1762	7 050 hab.
1676	494	571	568		1635	6 600 hab.
1681	448	553	562		1563	6 250 hab.
1713 (d)	382	527	454		1343	5 370 hab.
1720 (d)	277	521	435		1233	4 900 hab.
1724	366	505	439		1300	3 584 hab.
1726 (e)	472	563	569		1604	4 012 hab.
1749	335	561	531	31	1458	5 830 hab.
1750	339	566	549	34	1488	5 950 hab.
1752	343	574	617	37	1571	6 280 hab.
1760	297	535	512	33	1377	5 500 hab.
1770	368	588	545	42	1543	6 170 hab.
1776	363	693	590	48	1693	6 770 hab.
1779	364	688	571	48	1671	6 680 hab.
1780	396	716	617	49	1778	7 100 hab.
1781	393	712	642	55	1802	7 200 hab.
1782	399	732	637	52	1819	7 270 hab.
1783	407	739	644	50	1840	7 360 hab.
1790 (f)						7 523 hab.

- (a) Les dénombrements citent encore l'ancienne paroisse Saint-Pierre des Minimes, siège du chapitre de la collégiale Saint-Clément, mais celle-ci n'était plus une cure aux XVII^e et XVIII^e siècles et n'a donc pas de registres de catholicité.
- (b) Calcul effectué en multipliant par 4 le nombre de feux.
- (c) Recensement Nicaise de la Cour.
- (d) Dénombrement du royaume de Sangrain, Paris 1726.
- (e) Indications de l'annuaire statistique du département de l'Oise (CNRS).
- (f) Recensement municipal de 1790.



Il n'est pas aisé de connaître exactement les effectifs de la population compiégnaise aux XVII^e et XVIII^e siècles : les séries discontinues de dénombrements conservés dans les archives communales, comportant d'ailleurs quelques contradictions, complétées par des statistiques nationales, notamment celles publiées par le libraire parisien Sangrain en 1720 et 1726 (6), constituent une documentation imprécise, de plus libellée en feux, nécessitant une conversion relativement aléatoire. Toutefois, l'effort de comptabilité de la population française s'améliora nettement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle - pour des raisons d'efficacité fiscale ; on prit alors la peine de recenser les habitants de plus de 8 ou 12 ans, d'ajouter les effectifs des hôpitaux, du collège et de certaines communautés religieuses (7).

Avec toutes ces réserves, il paraît acquis que Compiègne connut en la période une chute de population, jusqu'aux années 1720, puis une remontée progressive, non sans à-coups, qui lui permit de regagner, à la veille de la Révolution, les effectifs de l'époque Louis XIII ou d'en approcher. Cette singulière évolution, partiellement exprimée par notre graphique N° 1, où nous avons figuré en pointillés les périodes inconnues, paraît corroborée par les témoignages contemporains. Compiègne avait probablement entre 8 000 et 10 000 habitants au début du XVII^e siècle - le préfet Cambry cite même, en se référant à des auteurs locaux, le chiffre de 13 à 14 000 âmes, dans son rapport de 1802 (8). Le déclin démographique de la ville, amorcé à la fin du règne de Louis XIII et sous la minorité de Louis XIV, est attesté par une série assez fournie de chiffres provenant des "recherches d'habitants" de 1667 à 1681, années où la population passa de quelques 7 000 à 6 000 âmes. Sous le

règne de Louis XIV et la régence, on atteignit le creux de la vague, suite aux grandes mortalités des années 1690, 1709-1710 et 1719 : on peut penser que les Compiègnais descendirent alors au-dessous de 4 000, peut-être 3 500 individus. Une lacune statistique nous empêche d'apprécier les modalités exactes de la remontée, probablement lente et hésitante jusqu'à la moitié du siècle, du moins si l'on se réfère aux données du mouvement naturel, encore marqué par des années d'excédents de mortalité, moins dramatiques, mais assez rapprochées ; le dénombrement de 1749 indique près de 1 500 feux, soit quelques 6 000 habitants - on peut donc penser qu'un apport migratoire est venu s'ajouter au faible croît naturel de la période 1725-1750. Après cette date la reprise se confirma définitivement et l'on peut noter une croissance régulière, permettant de dépasser les 7 000 habitants au début des années 80 et probablement 7 500 à la veille de la Révolution, chiffre autour duquel tournent tous les dénombrements maintenant nominaux fournis au début de la période révolutionnaire (9). Il s'agit cette fois d'un incontestable résultat de soldes naturels positifs, puisqu'après 1763 on n'enregistre qu'une seule année légèrement déficitaire en 1776 (conséquence de la pénurie de la célèbre "guerre des farines").

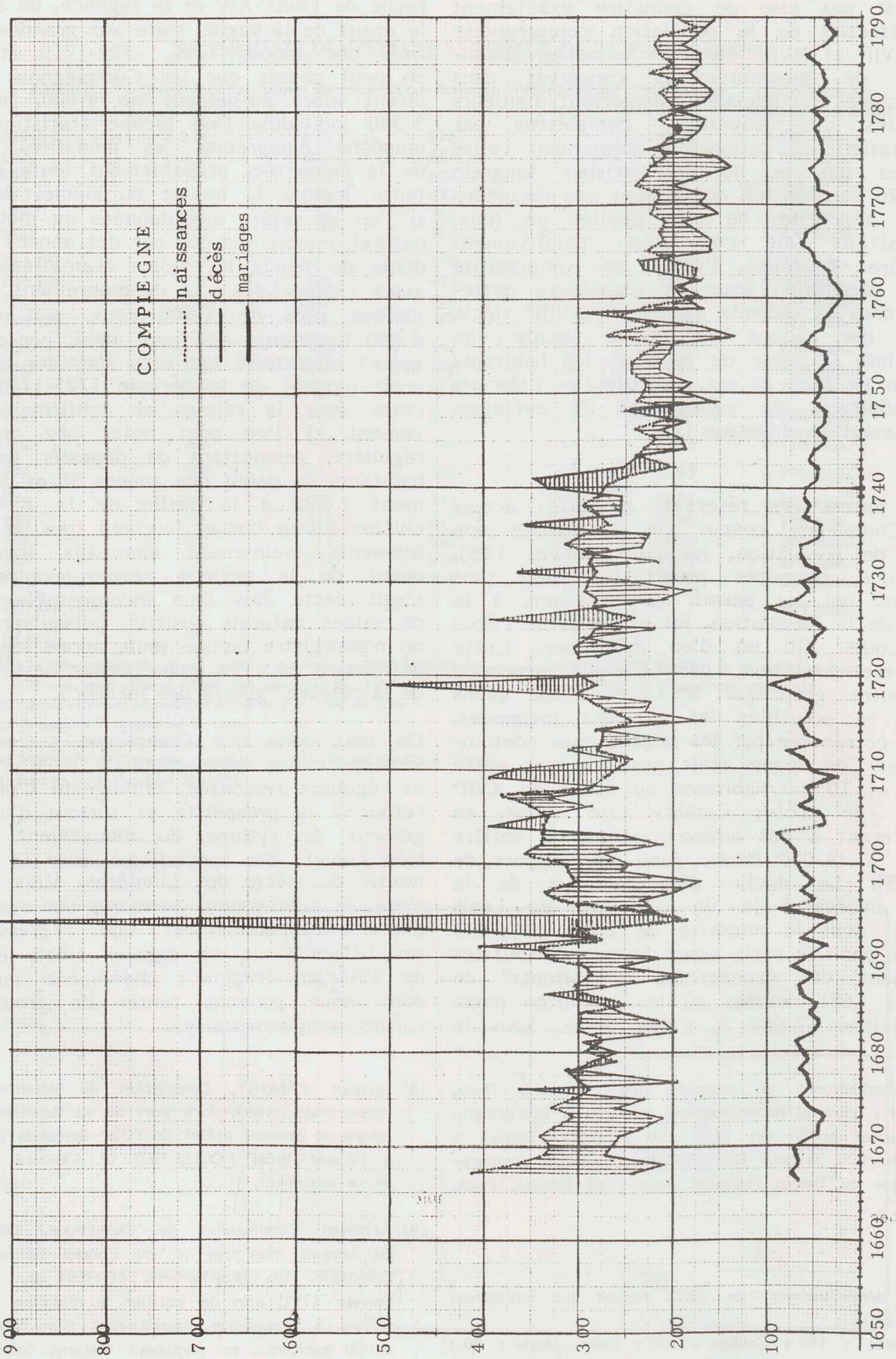
On voit donc que Compiègne a connu une sensible chute démographique puis une lente et régulière remontée, témoignant d'un relatif retour à la prospérité et surtout d'un changement de rythme du mouvement naturel, bien connu des spécialistes, pour la seconde moitié du siècle des Lumières. Mais globalement, la ville connut au mieux une stagnation, plus vraisemblablement une régression de ses effectifs en ce dernier siècle et demi de l'Ancien Régime : phénomène inquiétant dont nous pouvons tenter de trouver les causes complémentaires.

(6) Dénombrement du royaume par Sangrain, Paris, 1709 ; nouveau dénombrement de 1720 et Dictionnaire universel publié en 1726 par le même libraire à Paris. (Cf. Jacques DUPAQUIER, Statistique démographique du Bassin Parisien, 1636-1720, Bordas, Paris, 1977).

(7) Le dénombrement de 1782 fournit les indications suivantes :
Hôpital : 150 ; Collège : 120 ; Sainte-Marie : 50 ; Carmélites : 22 ; Saint-Nicolas : 90 (Total : 432).

(8) Jacques CAMBRY, Description du département de l'Oise, Paris, 1803, T. I. Lors de sa tournée à Compiègne le premier préfet de l'Oise demanda un rapport à l'érudit local POULLETIER et s'inspira largement de ce document.

(9) Archives Communales de Compiègne, délibérations du bureau municipal et du Conseil Général de la Commune. Un recensement effectué au début de l'année 1791, afin de justifier le maintien de 2 paroisses à Compiègne, faisait état d'un peu plus de 8 000 habitants, en englobant Margny, Saint-Germain et de nombreux écarts en forêt.



LES ALEAS DU MOUVEMENT NATUREL : LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE.

Le graphique N° 2, établi à partir des chiffres des registres de catholicité des deux grandes paroisses est à la fois très typique de la période et toujours spectaculaire. Toute l'époque du règne de Louis XIV et celle de la minorité de Louis XV sont marquées par une succession de phases positives, où une forte natalité régulière - dépassant d'après nos estimations les 40 ‰ - accompagnée d'une mortalité moyenne "normale", située entre 25 et 30 ‰, permet de dégager des excédants appréciables ; de fortes pointes de mortalité sur une ou deux années viennent brusquement casser le rythme, à peu près tous les dix ans, emportant en quelques mois un excédent de plusieurs années, et pour les plus graves, saignant à blanc la population d'une proportion qui put atteindre jusqu'au cinquième de celle-ci. Ces accidents démographiques, causés par les épidémies, les famines et les chertés alimentaires, parfois en relation avec la guerre, ont ainsi ponctué l'histoire démographique compiégnaise, à l'instar d'une grande partie de la France : peste de 1637, venue d'Amiens, à l'occasion de laquelle les gouverneurs attournés firent le voeu d'un pèlerinage à Liesse et consacèrent une chapelle à Saint-Roch et Saint-Sébastien (Notre Dame de Bonsecours, dans le faubourg Saint-Germain) ; nouvelle épidémie de même nature en 1668, puis après une période relativement faste, la fin du règne de Louis XIV fut marquée par les plus terribles hécatombes : les années 1691 et 1694 connurent de graves crises frumentaires, qui se sont traduites à Compiègne par une forte poussée de la mortalité ; alors que l'on comptait en année moyenne 200 décès par an, on dépassa les 400 en 1691 et l'on frisa le millier en 1694, record absolu dans la ville, qui représenta une perte sèche de près de 20 % de la population. Malgré une vigoureuse reprise de la nuptialité et de la natalité (plus de 300 naissances par an, alors que le nombre de sépultures descendait au-dessous de 200 annuelles, les meilleures années), Compiègne ne put reconstituer ses effectifs et fut à nouveau victime de crises liées aux guerres et aux chertés : celle de 1704 et plus encore les conséquences du rigoureux hiver de 1709-1710, dont les effets se firent sentir, sous forme de déficits annuels jusqu'en 1712. La crise frumentaire de 1719, qui toucha une bonne partie de la France représenta encore, avec

plus de 500 décès dans l'année, une ponction de plus de 10 % de la population, pourtant diminuée. Si les crises suivantes n'atteignirent jamais plus cette gravité, elles furent suffisamment fréquentes et rapprochées pour empêcher un réel redressement par simple mouvement naturel : on enregistra en effet de nouveaux déficits en 1726 (157 personnes), 1731 (82), 1736 (92) ; une dernière série d'années difficiles, de 1740 à 1742, représenta encore une perte de 215 personnes en trois ans : mais après ce début négatif, cette décennie 1740 représenta celle d'un véritable tournant démographique pour la ville : on vit disparaître à cette époque le spectre des grandes hécatombes, même si quelques poussées de cherté, au rythme approximativement décennal, purent encore engendrer de légers déficits certaines années (1748, 1758, 1763-1764, 1768, 1776 enfin, moment de la "guerre de farines", qui fut à l'origine de troubles sur le marché de la ville, le 10 juin ; en 1760 une épidémie de "suette milliaire" fit de nombreux malades, fort heureusement peu de morts). Mais désormais, ces accidents nettement atténués furent largement compensés par les soldes positifs des années fastes, si bien que Compiègne regagna, par simple mouvement naturel, quelques 1 300 habitants entre 1750 et 1788. On peut donc apprécier dans notre ville cette fameuse "révolution démographique" de la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui fut avant tout le résultat d'un abaissement de la mortalité moyenne - ou d'un progrès de la longévité humaine -, suite à la disparition des grandes hécatombes démographiques caractéristiques du siècle précédent. Ce phénomène essentiel reflétait d'indéniables progrès de la situation sanitaire et surtout alimentaire, ainsi qu'une conjoncture plus pacifique : la fameuse prospérité du "beau XVIII^e siècle", la grande époque des règnes de Louis XV et Louis XVI. Mais cette baisse de la mortalité eut des effets immédiats sur le comportement démographique des habitants : devant la moindre perte d'enfants en bas âge, celle-ci fut presque immédiatement conduite à des réflexes auto-régulateurs de contrôle et d'espacement des conceptions. Ce phénomène fut plus rapide dans les villes que dans les campagnes, et Compiègne en offre un exemple tout à fait caractéristique : le chiffre annuel des naissances dépassait couramment les 300 au

XVII^e siècle, et atteignait parfois même les 400 ; on ne tourna plus guère qu'autour de 200 dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, alors que la population était en passe de retrouver ses effectifs du siècle précédent. On peut estimer le taux de natalité tombé au-dessous de 30 ‰ dans les années 1780, pour une mortalité moyenne aux alentours de 20 ‰. Cette tendance amplifiée en urbain - on naissait souvent à la campagne pour venir mourir à la ville - n'en traduit pas moins un réel abaissement de la fécondité (10) et préfigure la démographie française contemporaine. Cette évolution n'échappa pas d'ailleurs aux contemporains les plus sagaces qui, à l'inverse de Malthus en Angleterre, et en dépit d'une conjoncture de chômage, à la veille de la Révolution, exprimèrent, notamment dans les cahiers de doléances de 1789 la crainte du dépeuplement, ce qui les amena à prôner des mesures natalistes comme l'impôt sur les célibataires

- l'exaltation des vertus de la famille et la réprobation du célibat faisaient aussi partie d'un discours moral, non dénué de connotations anti-cléricales, puisque l'on visait le célibat des ecclésiastiques. Toutefois, il faut souligner que cette transition démographique restait encore toute relative, comme l'atteste l'exemple de la paroisse Saint-Jacques, la moins pauvre et la plus peuplée, prise en l'année 1788 : on y enregistre 157 naissances, soit 85 garçons et 72 filles - une curieuse disparité qui laisse soupçonner des enfants morts nés non déclarés - ; 13 mariages dans l'année et 112 décès, ce qui ménage un modeste solde de 45 individus ; la mortalité frappait encore massivement les enfants en bas âge, puisque l'on enregistre 46 décès au-dessous de 12 ans et pour les adultes, autant les femmes que les hommes, ce qui est caractéristique de la démographie ancienne, à l'inverse de notre situation contemporaine, marquée par la surmortalité masculine.

UNE CITE EN REPLI

Enfin, il paraît évident que les soldes naturels positifs de la seconde moitié du XVIII^e siècle n'ont pas suffi pour obtenir le doublement de la population compiègnoise entre 1720 et 1780 : plus de la moitié des effectifs reconstitués provinrent d'un apport migratoire, qui reste difficile à mesurer dans le temps et dans ses composantes qualitatives, mais qui fut sans aucun doute, le résultat d'un appel de main-d'oeuvre lié à des éléments de prospérité économique : mise en valeur de la forêt, qui nécessita toute une population de bûcherons et surtout de manouvriers employés au reboisement massif, entrepris dans les années 1770-1780 ; plus encore le remarquable effort de constructions publiques dans la ville, avec la réédification du palais royal, sous la fin du règne de Louis XV et XVI, sans compter les nombreuses constructions annexes, comme les grandes écuries, le grenier à sel, la Surintendance, les hôtels particuliers de la noblesse. Ce fut un facteur de prospérité pour le bâtiment et les travaux publics, tandis que le secteur

alimentaire, plus secondairement l'habillement, profitaient de la clientèle de la Cour, à l'occasion des séjours royaux pour les chasses d'automne. Une partie de cette population attirée par le reboisement ou la construction, pendant la morte saison agricole, s'employait massivement dans les grosses fermes du Valois ou du Soissonnais au moment de la moisson ; il s'agissait donc pour une part d'une population flottante, et les effectifs urbains étaient vraisemblablement soumis à d'appréciables variations saisonnières. Toutefois, cette prospérité un peu factice et inégale ne devait pas masquer le retard structurel de l'économie et de la Société compiègnoise, figées dans une sorte d'immobilisme archaïque. De ce point de vue, comme l'attestent les documents fiscaux où apparaissent des indications professionnelles, la ville connut une chute de ses fonctions commerciales et productives entre le début du XVII^e siècle et la veille de la Révolution : elle perdit ses marchés céréaliers au profit de Pont-Sainte-Maxence, au cours du XVIII^e

(10) La courbe des mariages, qui permet d'apprécier les fluctuations du taux de nuptialité dans la période, montre des écarts allant de 27 à 103 actes annuels ; si l'on enregistre une certaine baisse après 1730, les variantes rapportées à l'ensemble de la population sont beaucoup moins significatives que celles du

nombre de naissances : on doit en déduire qu'il s'agit bien d'un affaïssement de la fécondité des couples, donc du nombre d'enfants par famille ; cette diminution de taille, bien connue des démographes, constitue un aspect caractéristique de la révolution des mentalités au cours du XVIII^e siècle en France.

siècle, tandis que l'artisanat textile, l'un des plus pourvoyeurs d'emplois, s'étiolait singulièrement ; toutes les tentatives des intendants, pour implanter une activité pré-industrielle à Compiègne, tournèrent court : Compiègne n'avait guère, à la fin du XVIII^e siècle, que les fonctions élémentaires d'un petit centre urbain à faible rayonnement régional, et comme seules activités spécifiques la charpente de bateaux fluviaux et la fabrication de cordages de marine, soit quelques dizaines d'emplois. On invoquait souvent parmi les causes d'échec économique la disparition des droits d'usage en forêt, qui aurait chassé les mulquiniers, après la grande réformation des Eaux et Forêts par Colbert ainsi que le "haut prix du pain" : le niveau de vie moyen plus élevé, en cette cité de plus en plus résidentielle, en chassait les pauvres habitants, ou en tout cas ne la rendait pas attractive pour les entrepreneurs désirant une main-d'oeuvre à bon marché ; les autorités locales elle-mêmes poussaient certainement dans ce sens, soit pour défendre les prérogatives à courte vue des artisans et commerçants, très attachés au système corporatif, soit pour conserver à la ville son caractère plus policé et résidentiel. Compiègne ne pouvait donc devenir une cité laborieuse comme Amiens ou Beau-

vais et c'est sans doute là qu'il faut trouver l'explication la plus profonde de sa stagnation démographique au cours des deux derniers siècles de l'Ancien Régime. Malgré les atouts de sa position géographique, au confluent de deux importantes voies fluviales, sinon à un important carrefour routier - la transversale Reims - Rouen n'étant pas encore devenue une voie moderne -, la ville royale passa complètement à côté des prémices de l'industrie, pour affirmer sa vocation résidentielle aristocratique et princière. Choix contestable, dont on put mesurer tous les effets négatifs, lors de la crise finale où sombra l'Ancien Régime : la pénurie de 1787-1788 fut particulièrement aggravée par l'arrêt des constructions publiques et l'abandon du programme d'embellissement de la ville, pour des raisons financières ; le chômage atteignit des proportions considérables dans la petite ville - plus de 1 000 actifs en 1789-1790 - et le département de l'Oise cita la Compiègne comme la commune urbaine la plus en difficulté aux plans économique et social dans les premières années de la période révolutionnaire. Cette grave conjoncture engendra des troubles politiques et sociaux en 1789 et put alors donner le sentiment assez paradoxal d'une ville surpeuplée.

